

VOILE LOISIR 2021



YACHT CLUB D'OLERON

Base Nautique Éric Tabarly
17650 Saint Denis d'Oléron

05 46 47 93 64

bureauyco@gmail.com

N° Siren : 321 483 943

Nom		Né(e) le :	
Prénom		Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	
Adresse Principale			
Code Postal - Ville			
Téléphone 1		Téléphone 2	
Adresse Mail (Obligatoire)			

MINEURS

Je soussigné(e),
représentant(e) légal(e) autorise à suivre les séances voiles
programmées. Je dégage le Yacht Club de l'Océan de toute responsabilité
en cas d'incident ou d'accident survenant hors de l'école de voile et en
dehors des activités encadrées par son personnel.

J'autorise le Yacht Club de l'Océan à faire pratiquer en cas de nécessité
sur mon enfant toute intervention ou soins médicaux qui apparaîtraient
utiles, et à le conduire dans un centre hospitalier.

J'atteste de son aptitude à s'immerger et à nager au moins 25 mètres
(moins de 16 ans) ou au moins 50 mètres (à partir de 16 ans).

J'autorise mon enfant à utiliser les transports du Yacht Club de l'Océan
lors des déplacements en régates et autres manifestations.

TARIFS

Adhésion Club	25€
Licence Adulte	58.5€
Licence Jeune	29.50€
Forfait Annuel	110€
TOTAL	

À Saint Denis d'Oléron

Date et Signature

REGLEMENT INTÉRIEUR

La formule permet de naviguer sur différents supports au choix
(prêt de matériel selon les disponibilités et après l'accord du
responsable présent), en toute sécurité et de bénéficier des
conseils de moniteurs diplômés, au printemps et à l'automne.
Pendant les mois de juillet et août, les adhérents bénéficient
d'une réduction de 50 % sur les tarifs de location.

Les pratiquants s'engagent à respecter les consignes et la zone
de navigation données par le responsable.

Les adhérents peuvent s'ils le souhaitent, suivre les cours des
moniteurs lors des séances programmées de la Voile Sportive.
Des stages d'une semaine pendant les vacances de Pâques et de
la Toussaint sont proposés aux adhérents. Pour y participer, il
faudra impérativement s'inscrire à l'avance.

Des stages d'une semaine pendant les vacances de Pâques et de
la Toussaint sont proposés aux adhérents. Pour y participer, il
faudra impérativement s'inscrire à l'avance.

DÉCHARGE

J'atteste avoir pris connaissance des conditions de
fonctionnement et tout particulièrement du règlement
intérieur, et d'y adhérer sans réserve.

L'Ecole de Voile est susceptible de réaliser des reportages
photographiques et audiovisuels durant les activités. Sauf
avis contraire écrit de votre part, nous nous réservons la
possibilité d'utiliser des images dans la plaquette et sur
internet pour la promotion de l'école de voile.

Jesoussigné(e).....
...certifi(e) être apte médicalement et physiquement à la
pratique de ce sport, et être capable de nager 50 mètres
départ plongé et de s'immerger lors des activités
nautiques.